

COMPTES SATELLITES DU TOURISME

PRÉSENTATION DES COMPTES SATELLITES DU TOURISME

- **Méthodologie des comptes satellites du tourisme**

La France a préconisé, dès la fin des années 70 la confection de comptes satellites du tourisme qui sont une synthèse en valeur monétaire de l'activité touristique. L'idée de base était que le tourisme ne peut se définir qu'à partir de la demande par un visiteur. La demande et l'estimation de la valeur de la consommation touristique qui en découle sont au cœur de l'élaboration des comptes satellites. Ils sont encore actuellement produits sous cette forme par la direction du Tourisme. La consommation touristique est appréciée au travers d'enquêtes propres à la direction du Tourisme auprès des touristes résidents ou non-résidents :

- Pour les résidents, à partir des enquêtes vacances de l'Insee, puis depuis 1990 au moyen de l'enquête « Suivi de la demande touristique des Français » (SDT).
- Pour les non-résidents, à partir des enquêtes aux frontières, et depuis mars 2004, de l'enquête auprès des visiteurs venant de l'étranger (EVE).
- Dans les deux cas, à partir d'enquêtes ponctuelles auprès de touristes en ce qui concerne leurs dépenses.

- **Les agrégats des comptes satellites du tourisme**

Le cœur des comptes français actuels est constitué par le calcul de quatre grands agrégats de consommation touristique ou para-touristique intérieure.

- ***T0 = consommation des touristes auprès des activités caractéristiques***

Cet agrégat représente les dépenses en France des touristes résidents et non-résidents auprès des activités caractéristiques du tourisme.

Les dépenses prises en compte dans cet agrégat sont :

- Les dépenses en hébergement
- Les dépenses en restauration
- Les dépenses en loisirs

Pour les non-résidents, on prend également en compte les dépenses de forfait.

La part des séjours avec forfait des résidents voyageant en France ne représentait en 1994 que 2 % des séjours totaux. Il était donc très difficile d'estimer une dépense de forfait pour ce type de séjour. Les différents postes de leur consommation ont donc été calculés de la même façon que pour les séjours sans forfait.

Les résidents partant à l'étranger mais achetant un forfait auprès d'entreprises françaises sont également comptabilisés dans le T0 sous la rubrique « voyages organisés ».

- ***T1 = consommation liée aux séjours des touristes***

Cet agrégat regroupe toutes les dépenses (hors transport pour se rendre sur le lieu de séjour) sur le territoire des résidents et des non-résidents :

T1 = T0 + les dépenses des résidents et des non-résidents en achats divers, en alimentation
 + un autre poste de consommation nommé « autres dépenses » qui regroupe les déplacements sur place (taxi, transports en commun...) pour les résidents et les services tels que le médecin, le coiffeur...
 + les loyers fictifs des résidences secondaires.

Les déplacements sur place des résidents correspondent à des trajets effectués sur le lieu du séjour. Ceux des non-résidents sont relatifs aux déplacements en France (sur le lieu de séjour ou pour rejoindre un autre lieu de séjour) ; ils peuvent en outre comprendre des billets pour quitter la France mais achetés sur le territoire. C'est pourquoi, ce poste est inclus dans les transports de l'agrégat T2.

- ***T2 = consommation touristique intérieure***

T2 = T1 + le transport entre le domicile et le lieu de séjour des résidents voyageant en France
 + le transport des non-résidents sur le territoire français
 + le transport des résidents partant à l'étranger mais consommant auprès d'entreprises françaises
 + autres produits touristiques : dépenses préalables aux voyages des touristes (achats de caravane, de bagages...)
 + les dépenses des pouvoirs publics et des administrations en charge du tourisme.

- ***T3 = consommation touristique et para-touristique***

T3 = T2 + la dépense des excursionnistes et de la clientèle locale auprès des activités caractéristiques du tourisme

L'estimation de cet agrégat est fragile parce qu'elle est calculée à partir de la différence entre la consommation des comptes nationaux pour les activités touristiques et la consommation proprement touristique calculée ici.

LES RÉSULTATS PROVISOIRES DES COMPTES SATELLITES 2004

Les comptes satellites proprement dits, synthèse en valeur monétaire du tourisme de l'année 2004, ont été élaborés dans le même cadre comptable que les années précédentes. Il s'agit principalement de l'analyse de la consommation touristique intérieure.

- **Une progression de 2,9 % de la valeur de la consommation touristique en 2004**

L'environnement général du tourisme français s'est amélioré en 2004 par rapport aux deux années précédentes. Du côté de l'environnement international, la croissance économique

a été forte surtout dans quelques pays d'Asie (Chine, Inde) et aux États-Unis, un peu moins en Europe de l'ouest. En France, l'économie a connu une reprise nette mais fragile dans le contexte d'un euro fort et de prix du pétrole élevés. Pour le tourisme mondial, si on excepte la catastrophe du tsunami intervenue en Asie en toute fin d'année, le contexte a été nettement plus porteur en 2004 que les années précédentes troublées par des événements extérieurs entretenant un climat d'insécurité : guerre en Irak, épidémie de SRAS en Asie et dans le Pacifique.

L'année touristique française 2004 s'est avérée assez dynamique dans un contexte de retour à la normale : l'année précédente, en 2003, plusieurs facteurs négatifs pour le tourisme s'étaient accumulés : la pollution du Prestige, la canicule, les incendies de forêt et l'annulation de festivals. La croissance du tourisme des Français a ainsi été forte en 2004 par rapport à 2003 : + 5,7 % pour le nombre total des séjours personnels et + 1,9 % pour le nombre des nuitées, à comparer respectivement à + 0,7 % et - 0,4 % en 2003; depuis maintenant cinq années, la tendance est à une réduction de la durée moyenne des déplacements. En contraste avec les années précédentes, un examen détaillé des enquêtes semble montrer qu'en 2004 certaines catégories de population qui pourtant subissent plus que d'autres des contraintes en termes de disponibilité et/ou de moyens économiques ont tiré la progression des déplacements : les âges intermédiaires, de 25 à 50 ans, les artisans commerçants, les couples et les familles avec deux enfants. Cependant, le développement du tourisme des Français ne profite que partiellement aux professionnels du secteur : les touristes français privilégient un peu plus que les années précédentes le recours aux hébergements non marchands (résidences secondaires, hébergement chez la famille ou des amis) ou bien accroissent leurs déplacements à l'étranger.

Le tourisme international a fortement augmenté en 2004. Selon les statistiques recueillies par l'Organisation Mondiale du Tourisme, le volume du tourisme mondial s'est accru en 2004 de plus de 10 % après une baisse de 1,7 % en 2003. Le tourisme mondial pourrait ainsi se replacer dans une dynamique de développement à moyen-long terme après trois années, 2001, 2002 et 2003, d'interruption. Rappelons qu'entre 1990 et 2000 le volume du tourisme international avait augmenté au rythme moyen de 4,3 % par an. En ce qui concerne le tourisme à destination de la France, il est pratiquement resté stable en 2004 par rapport à 2003 avec 75,1 millions d'arrivées de touristes étrangers en 2004, en hausse de 0,1 % par rapport à l'année précédente. La France conserve sa place de première destination touristique mondiale, devant l'Espagne (53,6 millions d'arrivées en 2004, soit + 3,4 %) et les États-Unis (46,1 millions, + 11,8 %).

D'après les statistiques élaborées par la Banque de France¹, le solde excédentaire de la ligne « voyages » de la balance des paiements s'est établi à 9,8 milliards d'euros, en baisse de 1,8 milliard par rapport à 2003. Rappelons que le record actuel avait été établi en 2000 avec 14,1 milliards.

Les **comptes du tourisme** fournissent une synthèse en valeur monétaire de l'évolution de la demande touristique sur le territoire français.

Globalement, la consommation touristique et para-touristique intérieure (T3) a atteint 134,3 milliards d'euros en valeur, soit 2,9 % de plus qu'en 2003. Un peu moins de 80 % de cette consommation correspond à la consommation touristique proprement dite et 20 % à la consommation para-touristique, celle des excursionnistes et de la clientèle locale. La

¹ Données de Comptabilité Nationale en base 2000

composante proprement touristique (T2) a augmenté un peu plus vite (+3,3 %). En effet, la consommation des clientèles locales et des excursionnistes, on l'appelle aussi paratouristique, n'aurait augmenté que de 1,3 %. Cette dernière estimation est fragile parce qu'elle est calculée à partir de la différence entre la consommation des comptes nationaux pour les activités touristiques et la consommation proprement touristique calculée ici.

Les évolutions en valeur sont donc assez nettes, elles correspondent à des augmentations légères mais significatives des volumes puisque les variations de prix ont été proches de 2 % entre 2003 et 2004. Ainsi, en ce qui concerne l'agrégat le plus représentatif du tourisme proprement dit, T2, il augmente en volume de 1 %. Cette progression peut être mise en regard de la croissance plus rapide du PIB sur la même période (+2,4 %).

Évolution de la consommation des touristes entre 2003 et 2004

	Résidents		Non-résidents	
	2003	2004 (p)	2003	2004 (p)
Hôtel	2,61	2,79	5,38	5,65
Autres hébergements marchands	4,63	4,72	2,99	3,03
Restaurant	5,40	5,56	4,75	4,84
Loisirs	3,14	3,16	2,59	2,58
Voyages organisés	3,86	4,05	6,30	6,41
Total T0	19,64	20,27	22,01	22,50
Achats + autres prestations	11,09	11,53	3,88	3,96
Alimentation	7,52	7,82	2,62	2,65
Loyers fictifs	9,02	9,39	1,39	1,42
Total T1	47,27	49,00	29,9	30,54
Transports	14,37	15,06	5,70	5,87
Autres produits touristiques	2,83	2,94	nd	nd
Dépenses des pouvoirs publics	2,37	2,43	nd	nd
Total T2	66,84	69,44	35,60	36,41

Source : Comptes du Tourisme
(p) : provisoires

Unité : milliards d'euros

- **Le poids de la consommation touristique dans le contexte national**

En 2004, le poids de la consommation touristique intérieure (T2) dans le Produit Intérieur Brut, s'est établie à 6,5 %, soit 0,1 point de moins qu'en 2003 dans la mesure où la valeur du PIB augmente un peu plus vite que celle de l'agrégat T2.

De son côté, l'agrégat T3, plus large, « pèse » 8,3 % du PIB. Rappelons que les ratios précédents, s'ils ont l'intérêt de fixer des ordres de grandeur, ne sont pas théoriquement corrects : en effet, la consommation touristique ne peut être considérée comme une composante du PIB parce qu'elle intègre notamment des consommations intermédiaires (dans le cas présent, des dépenses correspondant à des déplacements professionnels). Dans une optique d'offre, le PIB peut être regardé comme une somme de valeurs ajoutées ; dans l'optique de la demande, qui est celle des comptes présentés ici, le PIB est une somme d'utilisations finales.

Évolution de la part de T2 dans le PIB

	2000	2001	2002	2003	2004
T2 / PIB	6,9 %	6,6 %	6,7 %	6,6 %	6,5 %

Source : Insee / Comptes du Tourisme

Au cours des quinze dernières années, la part du T2 dans le PIB a diminué : elle s'élevait en effet à 7,9 % au début des années 1990.

**STRUCTURE DE LA CONSOMMATION TOURISTIQUE ET
PARA-TOURISTIQUE INTERIEURE**
(année 2004 provisoire). (en valeur)

Milliards d'euros				
	Résidents	Non résidents	Résidents partant à l'étranger	Total
	en France		consommant auprès d'entreprises françaises	
Dépenses				
Auprès des HCR et autres hébergements touristiques	13,06	13,52	-	26,58
Auprès des activités de loisirs	3,16	2,58	-	5,74
Auprès des agences de voyages et voyagistes	-	6,41	4,05**	10,46
Total T0 : consommation des touristes auprès des activités caractéristiques du tourisme	16,22	22,51	4,05	42,78
Achats + autres prestations	11,53	3,96	nd	15,49
Alimentation	7,82	2,65	nd	10,47
Loyers fictifs	9,39	1,42	-	10,81
Total T1 : consommation liée aux séjours	44,96	30,54	4,05**	79,55
Transports en France	9,04	5,87	6,02	20,93
Autres produits touristiques.	2,94	nd	nd	2,94
Dépenses des pouvoirs publics et des administrations chargés du tourisme	2,43	nd	nd	2,43
Total T2 : consommation touristique intérieure	59,37	36,41	10,07	105,85
Excursionnistes	7,34*			7,34
Clientèles locales auprès des activités caractéristiques du tourisme	21,11*		-	21,11
Total T3 : consommation touristique et para-touristique	124,23		10,07	134,30
nd : non disponible			Source : DT / Comptes du tourisme Mai 2005	
*calculé par solde de la "Consommation des ménages" en services aux particuliers				
** production distribuée des agences de voyages issue des ERE				

LA NÉCESSAIRE REFONTE DES COMPTES SATELLITES DU TOURISME

La France a été un pays pionnier en matière de comptes satellites du tourisme : elle a commencé à en produire dès la fin des années soixante-dix. Ces comptes portent essentiellement sur la demande, notamment par l'estimation de la valeur de la consommation touristique grâce aux trois enquêtes réalisées pour la direction du Tourisme.

Le poids économique du tourisme et l'autonomie de son évolution par rapport aux autres composantes de l'économie justifient qu'une attention particulière lui soit portée en dehors de la seule administration du tourisme.

La relation des comptes du tourisme avec le cadre central de la comptabilité nationale est forte du point de vue conceptuel, notamment en ce qui concerne le champ de la consommation. Cependant, les outils d'observation, c'est-à-dire principalement les enquêtes qu'on vient de mentionner, s'avèrent déconnectés de la collecte d'informations du cadre central, ce qui entraînent des incohérences entre cadre central et comptes satellites. Un exemple notable concerne les chiffres d'affaires de l'hôtellerie qui sont beaucoup plus bas dans les comptes satellites que dans le cadre central de la comptabilité nationale. D'un autre côté, les comptes sont élaborés en ne prenant en compte les données de la ligne voyages de la balance des paiements qu'en ce qui concernaient leurs variations et non leurs niveaux. Telle était, en tout cas, la situation qui prévalait jusqu'à la mise en place de l'euro fiduciaire au début 2002. À partir de cette date, la nécessité de rapprocher les méthodologies entre la direction du Tourisme et la Banque de France a été davantage mise en évidence.

Globalement, l'approche des comptes satellites privilégiant l'examen de la demande laisse largement de côté l'analyse de l'offre et son interaction avec la demande. Les normes internationales sur les comptes satellites du tourisme adoptées par la Commission des statistiques de l'ONU en mars 2000 traduisent l'aboutissement d'une dizaine d'années de discussions, elles mettent l'accent sur l'étroite relation qui doit exister, au niveau des estimations, entre le cadre central de la comptabilité nationale et les comptes satellites du tourisme et sur l'analyse détaillée de l'offre en interaction avec la demande. Notamment, les questions du transport des voyageurs et des intermédiaires du tourisme (agences de voyages et tour-opérateurs) viennent au premier plan. En pratique, les données du cadre central de la comptabilité nationale qui sont directement impliquées sont principalement des équilibres ressources emplois des produits à un niveau fin (niveau 472).

En définitive, l'intérêt d'une refonte des comptes satellites français pour les adapter aux normes internationales dépasse largement la seule administration du tourisme mais intéresse fortement les administrations des transports, de l'économie et des finances (dont l'Insee) et la Banque de France.

Le Comité Interministériel du tourisme du 9 septembre 2003 a inscrit la refonte des comptes satellites du tourisme au nombre des actions à mener. Les travaux sont en cours à la direction du Tourisme.

La direction du Tourisme a d'ores et déjà réalisé une maquette expérimentale portant sur l'année 2000. Elle travaille à une nouvelle maquette pour l'année 2002 en utilisant désormais les évaluations de la base 2000 du cadre central de la comptabilité nationale disponibles en 2005. Il faut aussi intégrer dans les méthodes d'estimation les diverses améliorations récentes du dispositif d'enquêtes auprès des visiteurs (volet dépenses de l'enquête sur le « suivi de la demande touristique des Français » (SDT), enquête sur les

déplacements à la journée et enquête auprès des visiteurs venant de l'étranger (EVE). Les résultats encore préliminaires des travaux ne peuvent faire l'objet de diffusion. Le rythme des travaux est lent, d'une part en raison de la faiblesse des moyens directement consacrés, d'autre part en raison des travaux décrits par ailleurs pour maintenir le dispositif actuel d'enquêtes auprès des touristes.